

Déclaration PR à Saint-Martin 29 septembre

Mesdames et messieurs, je suis heureux d'être un an après ici, sur le sol de St-Martin. J'en avais pris l'engagement il y a un an auprès de nos concitoyens qui étaient dans la détresse et la souffrance après IRMA. Et nous le savons, il y a eu IRMA, JOSÉ, MARIA, et je leur avais dit il y a un an que je reviendrais, pour rendre compte, pour voir les avancées, pour en quelque sorte à leur contact, auprès d'eux, avec eux, avec l'ensemble des services de l'état et les élus, faire cette réunion de chantier. Engagement tenu : je suis là !

Beaucoup a été fait durant cette année et je veux ici saluer la mobilisation exceptionnelle des services de l'état, des agents de la collectivité et j'aurai l'occasion de les remercier ce soir.

Beaucoup a été fait pour rétablir l'eau, l'électricité dès les premières semaines, le téléphone, je sais que ça a pris un peu de plus temps, pour commencer aussi à reconstruire mais à reconstruire de manière durable et exemplaire et sans perdre de vue la responsabilité qui est collectivement la nôtre, c'est-à-dire ne pas reproduire non plus les erreurs du passé.

Je remercierai ce soir toutes celles et ceux qui ont été les acteurs au quotidien de ce travail. Je sais aussi les impatiences, les difficultés qui demeurent et le travail qui reste à accomplir, je ne mésestime rien et c'est aussi cela que je veux entendre, comprendre, ressentir. Nous pouvons collectivement encore faire mieux, c'est ce qui est attendu et chacun doit aussi prendre ses responsabilités, c'est ce qui est exigé. Parce que nous ne sommes pas à l'abri de nouveaux cyclones, on le sait bien et nous ne devons pas nous mentir. Nous ne sommes pas à l'abri dans la région de nouveaux événements de ce type et je ne veux pas qu'on reproduise ici les erreurs du passé. Je ne veux pas qu'à nouveau on n'installe nos concitoyens dans des habitats précaires, qui ne sont pas protégés. Je ne veux pas qu'à nouveau nous puissions en quelque sorte, mettre en danger, de fait la vie des uns ou des autres en acceptant même tacitement ce qui ne le serait pas et ce dans quoi nous ne vivrions pas. Et donc c'est ce dialogue, au contact, ces échanges que je veux avoir aujourd'hui et demain, avec la population, au quartier d'Orléans dans quelques instants, auprès des services de l'état de la collectivité en fin de journée, demain avec le monde économique et les forces vives de St-Martin. Je suis en tout cas très heureux d'être là et de passer cette journée, cette nuit et puis demain matin avec vous et à vos côtés. J'aurais l'occasion de revenir plus longuement demain matin dans une conférence de presse sur les détails mais voilà. Je suis là avec vous, l'engagement est tenu et nous continuerons de faire. Je vous remercie.

Conférence de presse - 30 septembre 2018

Je tenais en effet à rendre compte de ce déplacement à l'issue de ces 24h passées parmi vous à Saint-Martin, et à répondre à toutes vos questions.

Il y a un an, j'étais venu quelques jours après le cyclone IRMA, pour à vos côtés, partager la détresse de nos concitoyens, constater les dégâts et engager la nation toute entière.

Irma a été un cyclone, je le rappelle, d'une ampleur sans précédent, le premier cyclone qui est resté 3 jours continus en catégorie 5 de mémoire et cyclone qui est passé précisément sur les deux îles. Nous déplorons 11 victimes et plus de 200 blessés, ce que St-Martin a vécu il y a un an, est inédit. Néanmoins, ce qu'a vécu Saint-Martin il y a un an, peut se reproduire à nouveau. Et nul ne peut aujourd'hui nous dire le contraire. Tous les bâtiments ont eu des dégâts, 95% ont été endommagés à des degrés divers et plus de 20% des bâtiments de Saint-Martin ont été totalement détruits, des dégâts estimés à plus de 3 millions d'euros au total.

Face à ces dégâts et ces drames d'une ampleur sans précédent, la nation toute entière a été présente aux côtés de la Collectivité et des Saint-Martinois. Je le dis ici avec beaucoup de force, ce sont 3 000 fonctionnaires qui se sont déplacés sur le terrain : bénévoles, membre des forces de sécurité. A la suite d'Irma, nous avons réussi dans un temps record à assurer le retour des services publics : routes eau, électricité, téléphone, santé, ce qui a nécessité une forte mobilisation collective. L'électricité a été rétablie en 5 semaines, et cette phase de gestion de crise s'est achevée en décembre 2017. Là aussi, je veux remercier l'ensemble des services de l'état et les opérateurs qui en un temps record se sont mobilisés aux côtés de la collectivité pour réussir ce qu'aucun autre endroit n'a réussi suite au passage d'Irma, aucun autre. On a continué à soigner, à assurer ce qui est le service au public dans la république dès les premières heures. Parce qu'il y a des femmes et des hommes qui ont considéré que c'était leur tâche et nous avons réussi sur les réseaux essentiels, grâce à la mobilisation de toutes et tous, à rétablir la norme.

Je m'étais déplacée le 12 et 13 septembre pour être à vos côtés et je m'étais engagée à revenir pour rendre compte : me voilà un an après, pour ce qui est à mes yeux une visite de chantier. L'état a mis en plus un dispositif de soutien à la reconstruction au nom de la solidarité nationale.

Les réseaux, et nous allons poursuivre avec la collectivité et les opérateurs, ce travail pour que dans les prochains mois de d'ici à fin 2020 ce travail sera parachevé, réussir à être exemplaire sur les réseaux essentiels, à enfuir les réseaux électrique de téléphonie, pour assurer la viabilité de l'île.

Mais, l'état s'est aussi fortement mobilisé avec d'abord la gestion opérationnelle de la crise, évaluée à près de 170 millions d'euros.

Les populations sinistrées ont été aidées, la carte prépayée dont nous avons conçu le principe lors de la réunion tenue à la collectivité ensemble il y a un an. Cette carte a bénéficiée à près de 4 200 familles pour un montant de 2 millions d'euros. Des indemnisations pour les familles mal assurées ont été versés à hauteur d'1,7 millions d'euros au titre du fonds de secours outre-mer et 6 millions d'euros ont été mobilisés pour aider les bailleurs sociaux dans leurs chantiers de reconstruction. Les entreprises ont été accompagnées : 638 entreprises ont bénéficié d'une aide au redémarrage, pouvant aller jusqu'à 10 000 euros, pour un montant total de 2,7 millions d'euros.

Le chômage partiel a été mobilisé à hauteur de 46 millions d'euros en 2017 et les prévisions pour 2018 s'élèvent à 75 millions d'euros. Un moratoire fiscal et social très large a également été mis en place au bénéfice des entreprises. La collectivité a été également massivement soutenue par l'état, parce que c'était notre devoir. L'état a compensé la chute des recettes fiscales à hauteur de 12,2 millions d'euros en 2017, 50 millions d'euros en 2018 et 2019, principalement pour financer la paie des agents de la collectivité.

Enfin, l'état avec ses opérateurs, a mobilisé 15 millions d'aides financières directes pour les travaux de mise en état des bâtiments publics et propose jusqu'à 60 millions d'euros de prêts. Je veux rappeler ces chiffres, ils matérialisent la solidarité nationale à un niveau inédit pour une collectivité de cette taille, mais parce que ce qui a été vécu par Saint-Martin est inédit.

Il y a eu aussi des assouplissements pour accélérer les procédures, c'est l'engagement que j'avais pris il y a un an : bousculer les procédures pour réussir. Un guichet unique a été mis en place pendant plusieurs semaines, pour toutes les formalités des entreprises : chômage partiel, cotisation social, situation fiscale. L'état a mis en place un dispositif spécifique de chômage partiel, plus généreux que le dispositif actuel parce que sa durée a été augmentée de 60% en 2017.

L'état a mobilisé les assureurs pour qu'ils rattrapent leur retard et nous étions encore présents aujourd'hui, comme il y a un an avec le président de la fédération française des assurances, qui s'est d'ailleurs rendue à plusieurs reprises à Saint-Martin, 95% des dossiers ont commencé à avoir une indemnisation. Il y a encore des difficultés qui existent, nous l'avons vu mais elles sont en train d'être traitées mais il y a encore des difficultés résiduelles qui sont dues au fait que beaucoup d'entreprises ou de ménages ne s'étaient pas assurés préalablement à la crise.

Les outils juridiques ont été recommandés aux syndicats pour faciliter la prise de décision dans les copropriétés dégradées. Les règles de mise en concurrence des marchés publics ont été assouplies dans la période d'urgence et les règles de mise en décharge des véhicules et des gravas ont été assouplies. Je rentre dans le détail parce que c'est ça le quotidien de nos concitoyens et ce sur quoi ils m'ont interpellé hier comme ce matin.

Cette mobilisation va être adaptée sur les enjeux du quotidien compte tenu de ma visite d'hier et d'aujourd'hui sur le terrain. D'abord sur la situation des écoles, cette situation ne saurait durer, il y a des difficultés qui sont inhérentes à la complexité de certains projets, mais nous allons maintenant avec la collectivité, prioriser le sujet des écoles. 15 millions d'euros sont mobilisés pour accompagner la collectivité dans la réparation des installations scolaires dont le coût est conséquent y compris ce qui a été pris en charge par la collectivité. S'agissant des travaux à achever pour une reprise normale du système scolaire, nous allons accélérer les choses avec la collectivité pour nous assurer qu'une réponse soit apportée dans les prochaines semaines pour toutes les situations résiduelles. La préfète a mis en place un comité de suivi dans chaque établissement et désormais chaque semaine un comité de pilotage sera réuni avec les parents, les enseignants, les administrations pour faire le point des avancées et des difficultés rencontrées.

Il reste des difficultés sur certaines infrastructures, on le sait : collèges, lycées, lycées professionnels. Il y a des emplois du temps qui ne me conviennent pas pour l'école de la République, il y a des livres qui sont encore manquants et donc nous devons dans les prochaines semaines, répondre à ces besoins. Nous avons mobilisé depuis plusieurs mois au sein de la collectivité, un agent technique du ministère de l'éducation nationale qui assiste les fonctionnaires territoriaux pour le pilotage des travaux. Cette mission sera renforcée et prolongée aussi longtemps que cela sera nécessaire et c'est à mes yeux l'une des priorités de notre action aux côtés de la collectivité.

Deuxièmement, s'agissant des logements sociaux, il n'est pas acceptable que nombre de travaux ne soient pas encore réalisés. L'état a réservé 6 millions d'euros au bénéfice des bailleurs et demandé en échange que les bailleurs ne versent pas de dividende à leurs actionnaires pendant 3 ans. Je constate que ces crédits n'ont pas été versés faute d'accord d'un des bailleurs dont nous avons visité hier les logements. Cette situation est inacceptable, nous en avons discuté ce matin avec le président de la Semsamar : il hérite d'une situation passée et je veux que nous l'aidions. Cette situation passée a été plusieurs fois dénoncée et les procédures y compris judiciaires, seront menées à leur terme. Je veux aider la nouvelle présidence de la société d'économie mixte et la collectivité pour réussir ce nouveau pari. Mais réussir ça veut dire accompagner avec les financements, ça veut dire aussi changer ses pratiques. On ne peut pas accepter l'état des logements que l'on a pu voir hier. Il faut donc accélérer les travaux, répondre aux besoins de la population. Je demande à tous les bailleurs de réaliser les travaux d'ici le 31 décembre, si les travaux ne sont pas achevés à cette date, le préfet pourra enclencher une procédure pénale considérant qu'elle relève de la catégorie des marchands de sommeil. C'est ce que nous ferons ensemble pour ne pas reproduire les erreurs du passé et pour accompagner la nouvelle présidence de la nouvelle société d'économie mixte.

De façon générale je veux qu'ensemble nous puissions accélérer la reconstruction. L'accompagnement de la collectivité sera renforcé : l'AFD mobilise dorénavant et déjà 3 cadres techniques pour le management interne, les marchés publics, les ressources humaines, les services techniques... Ce soutien en ingénierie sera renforcé de 2 effectifs supplémentaires d'ici la fin de l'année. Et je souhaite que nous puissions répondre à tous les besoins du président de la collectivité et de ses équipes.

Ces renforts sont faits à la demande de la collectivité en plein accord avec son président. En outre les financements européens seront mobilisables par la collectivité au-delà de la date initialement prévue du 31 décembre 2018, qui s'avère trop courte pour l'achèvement des travaux sur les bâtiments publics.

En suite, le démarrage de la vie économique et des entreprises : sur ce point nous venons d'avoir ce matin un long échange qui a été fructueux et nous en avons vu toute la nécessité : le moratoire sur les charges sociales sera prolongé jusqu'au 30 juin 2019. Les annulations totales ou partielles des charges patronales vont avoir lieu pour les entreprises dont l'activité est durable ou diminuée. Le chômage partiel se prolongera en 2019, sur la base de 1000 heures dans l'année et nous poursuivrons cet accompagnement mais il nécessite aussi une mobilisation de tous et toutes mais j'y reviendrai dans un instant.

Je souhaite citer 3 chantiers complémentaires qui seront accélérés. Un effort supplémentaire sera fait pour l'élimination hors d'usage avec des normes environnementales élevées : 170 épaves sont encore concernés l'objectif est de relever 32 épaves d'ici l'année 2018 et le solde en 2019. Le ministère des transports proposera une assistance pour aider à la fluidification des transports maritimes pour faciliter l'arrivée des matériaux et la reconstruction.

Enfin, le volet social sera renforcé par l'action des compagnons bâtisseurs qui prévoient la réhabilitation des 140 maisons pour les populations très défavorisées. Voilà les éléments d'urgence et de poursuite de cette urgence sur lesquels je voulais revenir.

Le deuxième point sur lequel je voulais insister auprès de vous, c'est que le passage d'Irma a mis en lumière des fragilités du territoire et des vulnérabilités auxquelles il faut répondre pour permettre la renaissance durable du territoire. Ces fragilités elles ne sont pas simplement dues à Irma et elles ne datent pas d'il y a un an. Et donc, nous ne devons pas reproduire ce qui a conduit à cette vulnérabilité ou parfois d'ailleurs, aux faiblesses du passé. C'est pourquoi il nous faut d'abord et avant tout renforcer la capacité du territoire à faire face aux risques naturels : c'est à mes yeux une priorité.

Les scientifiques considèrent que la fréquence et l'intensité des cyclones s'aggravent du fait du changement climatique. Le territoire doit donc être renforcé pour y faire face. Nul ne sait dire si l'année prochaine, l'année suivante, un nouvel Irma n'est pas possible, c'est même le contraire. Il nous faut donc avant tout mieux connaître les zones dangereuses, à Saint-Martin le statut d'autonomie confie aux élus locaux l'urbanisme et l'aménagement mais c'est l'état qui est compétent pour dire où sont les zones dangereuses.

L'état a édité une nouvelle carte de submersion marine en novembre 2017 en un temps record. Cette carte a permis à la collectivité d'établir de nouvelles règles d'urbanisme provisoires, qui encadrent la reconstruction dans les zones de submersion. L'état présentera les nouvelles cartes qui prendront en compte la combinaison des risques tsunami, séisme et cyclone d'ici à la fin de l'année. L'enquête publique aura lieu au second semestre 2019, le plan de prévention des risques sera approuvé fin 2019. Entre temps un plan provisoire sera approuvé par anticipation d'ici la fin de l'année pour figer les constructions nouvelles. Le respect de ces zones dangereuses devra être renforcé : c'est l'objet de la nouvelle commission de contrôle mise en place par le préfet et le procureur.

Nous allons aussi renforcer le contrôle de l'égalité des actes d'urbanisme par un examen plus systématique et rapide des autorisations qui sont délivrées. En outre, désormais le préfet saisira le procureur de la république pour mise en danger de la vie d'autrui à chaque fois qu'il aura connaissance de constructions de logements ou d'hébergements en zones dangereuses. Les constructions devront aussi être plus robustes et à cet égard l'état mobilisera le cstb pour une vérification des normes.

Dans les zones les plus dangereuses, le fond Barnier sera mobilisé pour acheter les logements régulièrement construits, les immeubles seront alors détruits et les propriétaires seront indemnisés. Les procédures seront engagées d'ici la fin de l'année dans la base du volontariat des propriétaires qui le souhaiteront. Plusieurs dizaines d'habitations pourront être concernées.

Par ailleurs, pour les biens immobiliers dégradés qui resteront abandonnés, des règles spécifiques seront présentées d'ici 2019 pour que ces abandons ne deviennent pas des obstacles à la reconstruction de l'île. Sur cette base, nous allons aussi devenir pragmatique mettre en place des normes qui vont permettre le redémarrage : qu'il s'agisse des logements, comme de l'activité économique. Il faut sur ce point de l'exigence et du pragmatisme. On peut sur les zones identifiées comme vulnérables avoir des constructions mais aux normes adaptées. Soit des constructions démontables et rapidement évacuables, soit des constructions avec un étage qui permette l'évacuation en cas de submersion. Là-dessus un accompagnement se fera pour qu'en bon ordre, l'activité économique, en particulier hôtelière et touristique puisse reprendre, puisse être assurable. Et là, l'état jouera aussi son rôle avec les assureurs pour être sûr que quand les règles sont respectées, quand la loi est respectée, l'ensemble des assurances soient obtenues pour un retour à la vie économique normal.

De manière générale, pour l'ensemble des outre-mer, le gouvernement prépare un plan spécifique pour les risques naturels qui sera traduit dans un projet de loi avant l'été 2019 et prévoira entre autre un programme de mise en sécurité des bâtiments, dont les bâtiments publics. Il faut bien évidemment dans ce contexte parler des assurances, le taux actuel qui est de 40% est une grande fragilité pour le territoire. L'état proposera une concertation pour la refonte du dispositif des catastrophes naturelles en vue d'un système plus rapide plus généreux mais aussi plus incitatifs et cette refonte sera proposée d'ici l'été 2019.

La résilience c'est aussi une opportunité économique et je souhaite que l'ensemble des filières dans la construction, le développement touristique, les filières engagées dans la biodiversité vues ce matin puissent pleinement s'engager aux cotés de l'état, de la collectivité, pour construire la résilience à venir de l'île et pour faire que le message que j'avais délivré il y a un an devienne réalité. Nous ne saurons reconstruire l'île comme elle l'était avant. Nous devons également renforcer l'attractivité touristique de st martin, c'est je le sais la priorité aujourd'hui du président Gibbs, c'est au cœur de son programme et nous en avons longuement parlé ensemble. Le tourisme est un moteur économique de l'île, il tire l'ensemble des secteurs d'activité, qu'il s'agisse du transport, du btp, des services à la personne, de la distribution.

C'est pourquoi l'état se mobilisera aux cotés du président pour que la saison touristique 2018 soit une saison touristique à part entière. Les capacités d'accueil pour la fin de l'année sont estimées à hauteur de 600 à 800 places et de nombreux restaurants ont prévu d'ouvrir à nouveau leurs établissements pour la saison touristique d'hiver. Il y a donc la possibilité d'accueillir les touristes de façon plus réduite qu'avant Irma, mais suffisamment significative pour que cette saison devienne une priorité partagée.

L'état accompagnera de façon exceptionnelle cette première saison touristique post-Irma, d'abord pas une relance promotionnelle des structures hôtelières qui sont ouvertes et qui sera prise en charge par Atout France pour les publics ciblés spécialement américains et européens. En suite, par un fonds de relance pour les petits acteurs de l'économie qui sera mis en place par l'état pour aider les artisans et les commerçants à être prêts.

Sur le modèle de la carte prépayée, des aides à la relance seront alloués de l'ordre de 500 à 2 000 euros : 200 micro-entreprises seront concernées, les attributions se feront sur la base de projets.

Un plan de formation sera mis en place avec l'ouverture dans quelques semaines avec un BTS dans le métier du tourisme, son fonctionnement reposera sur l'alternance. Mais plus largement, j'ai demandé qu'un fonctionnement tripartite : collectivité, état et forces vives de Saint-Martin, soit cordonné tous les 15 jours par la préfète déléguée, afin que nous puissions avancer concrètement, répondre aux besoins, soit par des formations locales et le développement de l'alternance et de l'apprentissage, soit par des solutions de continuité territoriales pour permettre à des jeunes ou moins jeunes d'avoir des opportunités dans les entreprises. Je pense tout particulièrement à l'hôtellerie à saint martin et d'avoir la partie formation en Guadeloupe, en ayant évidemment la possibilité de se déplacer à quasiment zéro frais. Nous avons des fonds destinés à cela, ils doivent être mobilisés, nous devons améliorer l'organisation collective sur ce point c'est une priorité.

L'état s'engage aussi dans la durée en faveur du développement économique à st martin, qui sera concerné par la refonte des aides économiques aux entreprises outre mer portée par la ministre des outre-mer. Les entreprises bénéficieront désormais des exonérations de charges sociales majorées. A Saint-Martin cette réforme représente 6 points de baisse de charge social qui seront exonérés dès le 1^{er} janvier 2019, soit 12 millions d'euros environ. L'état modifiera les règles d'accès à la défiscalisation pour les équipements hôteliers afin d'inscrire dans la loi les critères de la défiscalisation responsable : il s'agit de garantir dans la durée l'exploitation des capacités hôtelières aidées par l'état. Les délais d'exploitation des hôtels bénéficiant de la défiscalisation passera donc de 5 à 15 ans avec cette exigence de responsabilité. L'état facilitera l'aménagement touristique qui permet un tourisme de qualité et soutiendra le projet de requalification urbaine du centre ville de marigot notamment la mise en valeur de l'habitat traditionnelle créole et la valorisation des rues commerciales.

Ce que nous voulons ensemble c'est une stratégie durable pour tous les acteurs économiques et nous serons au rendez-vous Monsieur le président, des projets ambitieux que vous voulez porter pour l'île, avec toutes les filières économiques. Et pour cela, nous devons avoir une stratégie à la taille de l'île.

Aujourd'hui, et je le rappelais toute à l'heure les chiffres sont cruels. En terme de tourisme, la partie française c'est 5% de l'activité, nous ne sommes donc pas au rendez-vous de cette ambition. Il ne s'agit pas de courir après un modèle qui est à mes yeux peut être déjà daté, d'attractivité à outrance. Mais nous devons construire un modèle reposant sur la biodiversité, sur la valorisation du patrimoine naturel qui est le notre, sur la qualité d'accueil des saint-martinois, sur l'excellence des infrastructures et d'infrastructures durables nouvelles et c'est cette ambition que nous devons avoir à la taille de l'île, par une coopération aujourd'hui renforcée depuis les accords signés par le président et la ministre avec nos partenaires néerlandais en juin dernier. Et donc, c'est pour ce faire que je veux que nous construisions avec les acteurs économiques, cette nouvelle stratégie d'un développement économique touristique durable. Les deux parties de l'île doivent avancer ensemble vers des mutualisations : la question de la plateforme aéroportuaire a été évoquée et l'état apportera son soutien pour mobiliser des financements exceptionnels via l'AFD et la CDC.

Pour réussir dans cette stratégie, pour conforter Saint-Martin, nous devons aussi renforcer l'action de l'état sur le terrain. C'est pour moi complémentaire et indispensable. L'état a été présent je l'ai dit, en cas de crise.

Et il y a eu à Saint-Martin de nombreux débats pour dire que la république c'était loin, et parce que la république non plus n'avait pas toujours été à la hauteur comme elle devrait l'être pour l'un de ses territoires. Nous sommes tous les héritiers d'un passé qui nous a précédé. Sur ce point je veux renforcer la présence de

l'état dans sa part la plus régaliennne pour vous accompagner monsieur le président, vous avez un défi, vous avez été élu quelques semaines avant Irma, on ne peut pas vous reprocher ce qui s'est passé avant et ne peut que vous encourager à relever ce défi aujourd'hui mais à la relever pour transformer et pour corriger ces errements du passé. C'est pourquoi je veux que l'état soit pleinement présent à vos coté et aux cotés des saint-martinois pour que maintenant les règles soient respectés, pour que les accommodements avec les règles, parfois les corruptions auxquelles ont a assisté, ne se reproduisent plus.

Je sais que c'est aussi voter combat, que vous voulez le réussir, j'ai confiance en vous et je veux vous y aider. Et c'est pour cela que nous devons à tous les saint-martinois et à ceux qui visitent le territoire : tranquillité et sécurité. Je veux ici saluer l'ensemble de nos forces de sécurité qui ont été exemplaires dès les premiers jours avec un courage personnel et je pense en particulier au général de gendarmerie et aux colonels qui sont derrière nous et qui étaient là il y a un an.

Depuis le passage d'Irma la délinquance a baissé, notamment la grande délinquance, les vols à main armée ont été divisés par deux entre 2017 et 2018, passants de 52 faits à 21 faits et nous poursuivrons cela et il faut le dire : Saint-Martin est un endroit sûr ! Parce qu'il y a eu la mobilisation de tous et un travail exemplaire.

La lutte contre la fraude, le blanchiment et la corruption seront également renforcés. A cet égard, les services de sécurité et la justice sont dotés de plusieurs compétences spécialisées pour lutter contre cette délinquance en col blanc, la coopération internationale sera progressée et j'ai demandé que des équipes spécifiques soient envoyés à la fois en Guadeloupe et à Saint-Martin d'une part pour renforcer les actions indispensables en matière de lutte contre la corruption je souhaite que le parquet national financier puisse avancer dans les meilleurs délais sur les procédures dorés et déjà engagées.

Nous allons également mettre davantage de moyens pour assurer l'ordre public économique. L'ordre public économique c'est quoi ? C'est s'assurer que celles et ceux qui veulent se loger, ou retourner dans un logement, n'aient pas le loyer qui soit triplé par des propriétaires qui ne sont que quelques uns à tenir l'île. C'est s'assurer que les délais des marchés qui sont en partie passés par la collectivité soient respectés et que ce ne soit pas seulement quelqu'un qui concentre les appels d'offres et qui ensuite décide de la priorité qu'ils donneront à tel marché face à tel autre. C'est s'assurer que les assurances soient bien au rendez-vous et que certains ne majorent pas les primes indument et refusent d'assurer quelques uns. S'assurer que les entreprises ne triplent pas parce que c'est leur bon vouloir et qu'en quelque sorte les publics sont captifs, les prix de la réparation d'un toi ou d'une fenêtre. C'est s'assurer que l'ensemble des acteurs de l'économie, en particulier du logement social fassent leur travail comme il se doit. Donc pour ce faire, nous lancerons des contrôles avec l'ensemble des services de l'état compétents, des sanctions seront prises et nous saisissons la justice à chaque fois que ça sera nécessaire. C'est ce que nous vous devons pour mettre fin aux pratiques du passé. C'est ce que nous devons à nos concitoyens dont j'ai ci vu l'a détresse et l'impatience.

De même, la politique migratoire sera totalement repensée parce que nous ne pouvons continuer à appliquer sans adaptation un droit qui est inadaptée à ce territoire sans frontière. La collectivité a demandé de revoir les modalités de gestion du RSA et des prestations sociales. La préfète déléguée mènera des consultations locales pour faire des propositions au gouvernement en ce sens d'ici la fin de l'année : j'y suis favorable. La dématérialisation du RSA pourra notamment être étendue à ce territoire, nous devons le verser différemment, être plus exigeants, mieux contrôler.

Nous intensifierons notre coopération avec les pays bas et le gouvernement local de Sint-Maarten, dans le domaine de la sécurité et des contrôles. Nous avons vu hier la situation, regardons la en face, il y a trop d'habitants qui sont ici en situation irrégulière. Ceux qui sont là depuis parfois des décennies, qui ont eu des

enfants ici, il faut que nous traitions les situations au cas par cas, mais on ne peut pas laisser continuer les gens venant de toute la région, arriver pour bénéficier des dispositifs de la France, de la solidarité, de la communauté nationale : ce n'est pas soutenable !

Et donc là aussi nous devons nous adapter, changer les règles, être plus pragmatiques et sans doute avoir une équipe au plus proche du terrain, faisant au concret les contrôles indispensables. Mais nous finirons avec la logique de traitement dématérialisé comme partout sur le territoire de la république, parce que ça ne fonctionne pas et j'en ai vu les dérives.

L'autre grand enjeu de service public c'est évidemment la santé. Le système de santé français a montré sa robustesse. Mme la ministre vous étiez ce matin aux côtés des équipes soignantes et je vous en remercie, vous n'avez pas non plus compté votre mobilisation mais c'est équipes ont été exemplaires. Dès le 8 septembre, 2 jours après la crise, les blocs opératoires étaient de nouveau en fonctionnement, le réseau de vigilance a permis d'éviter les épidémies contagieuses. Des accords de coopération seront passés avec la partie hollandaise de l'île pour conforter la position du système médical français avec une transparence sur les conditions d'accès et de financement.

Enfin, je le disais le système éducatif est au cœur de nos préoccupations, le ministre de l'éducation nationale s'était rendu aussi avec moi, dès le lendemain de la crise, le premier ministre avait assisté à la rentrée scolaire qui avait été décalée à la toussaint. Et dans ce territoire jeune, nous devons proposer à la population des perspectives d'éducation, de formation, dont l'ambition ne soit pas moindre que le reste de la France.

Nous devons aussi prendre en compte la situation majoritairement anglophone du territoire et adapter les modalités pédagogiques et les modalités de recrutement des enseignants. Le recteur y travaille déjà avec ses équipes et pour faciliter la répondre aux besoins, une déconcentration accrue au bénéfice de Saint-Martin et des personnels enseignants sera mise en place par le recteur de Guadeloupe.

L'adjoint du recteur spécialement en charge de Saint-Martin sera élevé au rang de vice-recteur dans le courant de l'année 2019. Cette appellation matérialisera des responsabilités accrues au sein du rectorat, mais ne conduira pas à la création d'une académie autonome qui serait un frein à la mobilité des personnels.

Voilà ce que je voulais rappeler avec beaucoup de détails mais c'est un engagement indispensable.

En termes de calendrier, cette mobilisation est échelonnée. La 1^{ère} étape c'est la première saison touristique post-Irma. Saint-Martin doit être prêt, nous avons mis les outils pour cela : cette étape doit être une réussite collective.

La seconde étape je la fixe dans six mois : un nouveau comité interministériel à la reconstruction sera réunira en avril pour faire le point d'avancement du chantier, de la reconstruction et des avancées de chacun des acteurs mobilisés.

Juste avant ce comité, la ministre reviendra pour voir les avancées sur le terrain et constater ce qui a fonctionné et n'a pas fonctionné. Nous devons ensemble réussir cette transformation.

La présence à mes côtés de 4 membres du gouvernement, les visites régulières de la ministre des outre-mer vous montrent une chose : après la visite du premier ministre en novembre et après qu'il ait lui-même présidé plusieurs comité interministériel, il n'y a jamais eu une telle mobilisation de l'état, du gouvernement, aux côtés d'un territoire en crise et en particulier de Saint-Martin.

L'état est là et je remercie les ministres qui ont pris de leur temps et de leur énergie et qui suivent ce dossier et je remercie encore une fois le préfet et la préfète pour leur exemplarité et leur engagement. Nous réussissons cela si nous sommes pleinement engagés avec la collectivité, avec l'ensemble des partenaires économique et sociaux.

J'ai fixé ici quelques lignes et je compte sur vous pour réussir. C'est ce que nous devons aux habitants, à nos concitoyens : cette exigence. Ça suppose de tourner des pages, celle d'Irma mais aussi celle du passé. Cela suppose une ambition nouvelle en transparence, vous l'avez compris, je suis là, j'ai tenu mes engagements et l'état continuera à être là et donc je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour être au rendez-vous avec la même ambition et la même exigence.